

Mesures sécuritaires du Centre Culturel de La Marlagne à destination des groupes

Des mesures ont été prises dans le contexte de la crise du COVID-19 (déconfinement). Nous vous demandons de suivre précisément les consignes. Il y va de la responsabilité individuelle et collective. Nous vous remercions de votre participation.

MESURES GÉNÉRALES

- Tous les gestes barrières sont d'application au Centre La Marlagne, en dehors des « bulles de contact ».
- Du gel hydroalcoolique est à votre disposition et en matière d'hygiène, il est demandé de se laver les mains régulièrement.
- Le masque (non fourni par La Marlagne) est porté obligatoirement dans les couloirs, les escaliers, et lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
- Maintenir une distance de 1,5 m entre les personnes. Si cela est impossible en raison de la nature de l'activité, porter obligatoirement un masque au-dessus de 12 ans.
- A l'intérieur, les groupes assurent une bonne ventilation des locaux.
- Nettoyage et désinfection : les espaces de travail seront régulièrement nettoyés et/ou désinfectés avec une attention particulière au matériel utilisé par plusieurs personnes et aux surfaces de contact (poignées de portes, sanitaires, etc.).
- Organiser les activités de manière à éviter au maximum les rassemblements et les croisements entre bulles de contact (selon organisation interne des groupes).
- Une liste des participants doit être tenue à jour, par silo/bulle/groupe, avec les informations suivantes : nom, prénom, téléphone, courriel des personnes et pouvoir la remettre au responsable du Centre (contact Tracing).

Si un participant présente un de ces symptômes : fièvre et/ou des problèmes respiratoires (tels que toux et difficultés respiratoires) et/ou une perte de goût et/ou de l'odorat, celui-ci ne se rendra pas au Centre.

FLUX DE CIRCULATION

- L'entrée des groupes se fait par la porte principale du bâtiment, située en haut des escaliers, en suivant un balisage (suivre le plan de circulation).
- Un seul représentant par groupe dans les bureaux (Check-In/Check-Out, emprunt de matériel, questions, etc).

COULOIRS

- Le port du masque est obligatoire dans les couloirs et les escaliers.

HEBERGEMENT

- Une personne par chambre, sauf pour les personnes partageant la même bulle sociale ou habitant sous le même toit.

RESTAURANT/BAR RESTAURANT (Respecter les horaires fixés pour les repas)

- Maximum 200 personnes dans les espaces restaurant + bar
- Un fléchage est mis en place pour éviter les croisements et les files. Le port du masque est obligatoire pour les déplacements.
- Le service par le personnel (derrière le guichet cuisine) est privilégié. Un service adapté est prévu pour tous les repas. 6 personnes maximum seront installées autour d'une table de 10 places. Les couverts seront disponibles au guichet de chaque bulle/groupe.
- Possibilité d'emporter une cruche de café/thé au niveau du guichet de la cuisine à des heures précises (selon la fiche cuisine établie pour le groupe).
- Les fontaines à eau ne sont pas accessibles.
- Les distributeurs snacks/boissons (soft et café) sont accessibles (gel hydroalcoolique à proximité).

SALLES DE RÉUNIONS

- Du gel hydroalcoolique est à disposition à proximité, dans les couloirs.

ASCENSEURS

- L'accès aux ascenseurs est réservé prioritairement aux PMR et au personnel d'entretien.
- Maximum deux personnes par ascenseur (masque obligatoire).

Dernière mise à jour : 01/09/20